



**SOMMAIRE DU RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN PARTI POLITIQUE  
AUTORISÉ ET DES RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ**

**ÉLECTION GÉNÉRALE DU 5 NOVEMBRE 2017**

Nom du candidat et de l'agent officiel	Total des dépenses électorales faites ou autorisées	Date de réception
<b>Mairie (6 413,70 \$) *</b>		
Luc Brisebois (Équipe Brisebois) Mario Richer (agent officiel)	804,52 \$	17 janvier 2018
<b>District 1 (2 119,80 \$) *</b>		
Pascal De Bellefeuille (Équipe Brisebois) Mario Richer (agent officiel)	265,91 \$	17 janvier 2018
<b>District 2 (2 236,80 \$) *</b>		
Mélanie Matte (Équipe Brisebois) Mario Richer (agent officiel)	280,60 \$	17 janvier 2018
<b>District 3 (2 163,00 \$) *</b>		
François Marcoux (Équipe Brisebois) Mario Richer (agent officiel)	271,32 \$	17 janvier 2018
<b>District 4 (2 235,00 \$) *</b>		
Danny Stewart (Équipe Brisebois) Mario Richer (agent officiel)	694,25 \$	17 janvier 2018
<b>District 5 (2 211,30 \$) *</b>		
Joël Charbonneau (Équipe Brisebois) Mario Richer (agent officiel)	277,37 \$	17 janvier 2018
<b>District 6 (2 249,40 \$) *</b>		
Sylvie Vaillancourt (Équipe Brisebois) Mario Richer (agent officiel)	696,08 \$	17 janvier 2018
Guy Éthier (indépendant autorisé)	93,74 \$	29 janvier 2018
<b>District 7 (2 273,70 \$) *</b>		
Pierre Labonté (Équipe Brisebois) Mario Richer (agent officiel)	876,98 \$	17 janvier 2018
Patrick L'Heureux-Gagné (indépendant autorisé)	1 880,00 \$	5 février 2018
<b>District 8 (2 265,90 \$) *</b>		
Roxanne Lacasse (Équipe Brisebois) Mario Richer (agent officiel)	284,21 \$	17 janvier 2018

\* Montant maximum des dépenses électorales permis par la Loi.

Toute personne peut examiner et prendre copie des rapports et des documents qui les accompagnent au Service des finances de la Ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite et ce, pendant les heures normales de bureau.

Prenez note :

- Les partis politiques autorisés doivent produire leur rapport financier une fois l'an et au plus tard le 1<sup>er</sup> avril de chaque année.
- Les candidats indépendants non autorisés n'ont aucun rapport à produire.

Donné à Mont-Tremblant, ce 28 février 2018.

Benoit Grou, trésorier par intérim